

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1^{er} : Les 68 professeurs de lycée professionnel hors-classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2025

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. SANCHEZ		FREDERIC	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BECHEREL		VINCENT	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
M. VICTOR		FABRICE	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES
MM LEFAIX		ISABELLE	GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS
MM VERNEUIL		NATHALIE	SCIENCES ET TECHNIQUES BIOLOGIQUES ET SO
MM JAMET		MARYLINE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
M. FRESNE		JACQUES	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
MM SAVOYE		FREDERIQUE	ANGLAIS-LETTRES
M. SUARD		BRUNO	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM GOULEY		VERONIQUE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. BRUNET		BERNARD	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM FROC		VALERIE	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES
M. BENABID		PIERRE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM BOSCH	DELACOUR	ISABELLE	ANGLAIS-LETTRES
M. DA SILVA		ANDRE	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
M. DEUIL		GUILLAUME	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM ROUSSEL		MARIE-ANNICK	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
MM ROCHER	MARTIN	NATHALIE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BOULAUBAZ		BRAHIM	GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET ECONOMIE
MM MELET		CHRISTINE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. LEGOUIC		BRUNO	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM GAUQUELIN	ROUSSEL	CATHERINE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM PELLERIN	HOUSSIN	CATHERINE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. GARREL		JEROME	GENIE MECANIQUE OPTION PRODUCTIQUE
M. DEVAUX		DIDIER	GENIE INDUSTRIEL STRUCTURES METALLIQUES
M. POUPEVILLE		PHILIPPE	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM RAMBAUT	CHAZAL	CHRISTELLE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
MM EUGER-LOIR	LOIR	CAROLE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM LE BIHAN		NATHALIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM DESACHY		CHANTAL	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM SELLA		MAGALI	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
M. LEGRANDOIS		JEROME	GENIE CIVIL EQUIPEMENT TECHNIQUE-ENERGIE
MM BARRAL		SYLVIE	ANGLAIS-LETTRES
MM BOISGONTIER COMMERCIALISATION	CADORET	MARYVONNE	HOTELLERIE : SERVICES-
M. COSSERON		LAURENT	ANGLAIS-LETTRES
M. LETOUZEY		JOEL	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
MM ROUAULT	OLIVEIRA	CARINE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. PHILIPPE		OLIVIER	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM LEVAYER		NADEGE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BESSARD-DUPARC		FABRICE	ANGLAIS-LETTRES
M. BARBERA VILLALBA		EMMANUEL	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM RICCI		NATHALIE	ANGLAIS-LETTRES
M. LECARPENTIER		BRUNO	GENIE MECANIQUE OPTION PRODUCTIQUE
M. BEAUMOIS		LIONEL	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. VAUSSY		FREDERICK	GENIE MECA MAINTENANCE VEHICULES
M. DESVAGES		PHILIPPE	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
M. LECOUTEUX		PIERRE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. JEANNE		PASCAL	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM DELAHAYE	LORAU	VERONIQUE	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET
MM MONSALLIER	ROMAGNE	VERONIQUE	AIDE TECHNIQUE AU CHEF DE TRAVAUX
MM CARRE	DUPIN	EDITH	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT
MM DUVELLEROY	PAUL	ANNE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. DILER		YANN	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. COLLINET		DOMINIQUE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM BRUNELLO		CARINE	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES
M. SAUNIER		MANUEL	ANGLAIS-LETTRES
MM FOUCHARD	CHARRIER	ELISABETH	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM LANGLOIS		EVELYNE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM FERREY		NATHALIE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. LEREBOURG		PHILIPPE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM FALOISE		VIRGINIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM TRANCHARD		VALERIE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. STEPHAN		AIME	HOTELLERIE RESTAUR OPTION TECHNIQUE CULI
MM ROGER		VERONIQUE	CHEF DE TRAVAUX STI
M. BOUVIER		PATRICK	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Académie de

NORMANDIE

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM ANGOT	CHARBONNEL	BLANDINE	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT
M. LEFRANCOIS		OLIVIER	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. GUICHETEAU		OLIVIER	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Académie de
NORMANDIE

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 18/07/2025

POUR LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE

Le Chef de la DPE

Signé : Vincent ROUGEAU

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 49.34 %, la part des hommes est de 50.66 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 50.00 %, la part des hommes est de 50.00 %.